

Dr. med. Mathis Lang
Dr. med. Peter Lauber
Dr. med. Michael Preuss
Dr. med. Markus Rehsteiner
Dr. med. My-Thy Truong
Fachärzte für Anästhesie FMH

Sekretariat
Frau Mirjam Mauch
Zweigstrasse 18
5043 Holziken
062 752 11 44
agpa-sekretariat@hin.ch
www.praxis-anaesthesie.ch

Procédure d'inscription en ligne de patients pour des anesthésies

A partir du 17 octobre 2022, les patients ne pourront être inscrits qu'en ligne pour des traitements sous anesthésie.

Veuillez conserver précieusement ces instructions. Vous les trouverez également dans la zone de téléchargement de notre site Internet.

Login

Rendez-vous sur www.praxis-anaesthesie.ch, cliquez sur le bouton **Inscription de patients** et connectez-vous.

Si vous n'avez pas encore collaboré avec nous ou si vous avez des problèmes avec le login, veuillez vous adresser à notre secrétariat, Madame Miriam Mauch :

- agpa-sekretariat@hin.ch
- aux heures de bureau également par téléphone : 062 752 11 44

Avant de vous connecter pour la première fois, vous recevrez de notre part les informations de connexion nécessaires (nom d'utilisateur et mot de passe initial, ce dernier devant encore être remplacé par un mot de passe personnel lors de la première connexion).

Remarques concernant la saisie des données du patient

- Le formulaire en ligne est conçu de manière à ce que vous puissiez voir toutes les données nécessaires concernant le patient.
- Important : dans la mesure du possible, nous avons toujours besoin d'une adresse e-mail du/de la patient(e), car nous souhaitons dans tous les cas envoyer nos documents par e-mail afin d'économiser du temps (et du papier).

- Vous pouvez interrompre à tout moment la saisie d'une inscription et la poursuivre plus tard, les données une fois saisies sont conservées dans le système.
- Les champs obligatoires sont marqués en rouge. Vous ne pouvez envoyer une inscription que si tous les champs obligatoires ont été complétés
- Un code couleur vous facilite la vue d'ensemble de vos inscriptions :
 - orange: inscriptions commencées, mais pas complètes
 - vert : inscriptions complètes et qui nous ont été envoyées
 - bleu : patients traités
- Une fois envoyées, les inscriptions (vert) ne peuvent plus être modifiées. Veuillez signaler des éventuelles adaptations ou annulations ultérieures par e-mail ou par téléphone à notre secrétariat, agpa-sekretariat@hin.ch (L'indication du numéro de patient nous aide à classer vos informations complémentaires).
- Tous les patient(e)s que vous avez saisi(e)s restent en principe visibles.
 - Vous pouvez toutefois supprimer à tout moment les inscriptions incomplètes (orange).
 - Une fois envoyées, les inscriptions (vert) ne peuvent plus être supprimées par vos soins.
 - Les patients traités (bleu) sont automatiquement retirés de la liste 30 jours après la date de traitement.
 - Les inscriptions non envoyées (orange) sont automatiquement supprimées après 6 mois.

Que se passe-t-il après l'inscription d'un(e) patient(e)

- Le / la patient(e) reçoit de notre part par e-mail (ou éventuellement par courrier) une brochure d'information et un questionnaire de santé. Si vous souhaitez les consulter, vous les trouverez dans la zone de téléchargement de notre site Internet.
- Le/la patient(e) doit maintenant remplir le questionnaire de santé et nous le retourner. Il peut le faire directement en ligne, par mail (ou exceptionnellement par courrier).
- En règle générale, la veille du traitement prévu, l'anesthésiste appelle le/la patient(e) et discute avec elle /lui les détails de l'anesthésie prévue.

Vous, ainsi que vos patient(e)s, trouverez de plus amples informations sur notre site Internet www.praxis-anaesthesie.ch.